

Le journal *Le Monde* titre le 12 septembre 2018 :

« Guerre d'Algérie : **MACRON** va reconnaître la responsabilité de l'Etat dans la mort de Maurice **AUDIN**, torturé par l'armée française en 1957 ».

Nous prenons acte de cette décision d'Etat avec surprise ; car si le crime ne peut être contesté il faut aussi rappeler le contexte et la collaboration active de certains communistes français avec l'ennemi d'hier.

L'autorité civile d'alors, dans l'impossibilité légale de faire face au cruel FLN, ensanglantant la capitale, a donné les pleins pouvoirs, en 1957, à l'autorité militaire pour assurer la sécurité du grand Alger.

Peut être que notre Président, par souci d'apaiser toutes les mémoires prendra-t-il en compte la nôtre, notamment celui du guet-apens d'Etat fomenté le 26 mars 1962 à Alger où des dizaines de civils désarmés ont été lâchement mitraillés par une unité de l'armée française dans les conditions que tout le monde connaît. Depuis trop longtemps le mensonge d'Etat perdure jusqu'à ternir nos victimes devenues bien coupables avec une repentance bienveillante pour les terroristes d'alors.

Monsieur le Président de la République, peut-être l'ignorez-vous, le 5 juillet 1962 à ORAN, cet homme a disparu et on ne l'a plus jamais retrouvé :

*n°1190 T **MACRON Henri, Lucien** (né 29/11/1922)-D 05/07/1962) (TGI Seine du 11 juin 1965-Acte/JUG.103/1965)*

Il a rejoint la nombreuse cohorte des oubliés de notre République